

Challenge Larbanois

Ans - 13/02/2022

Complexe "François Heine", route militaire - 4432 Alleur

- La compétition, ouverte aux joueurs hors province, débutera à **14h00**.
- La compétition se joue par équipes de 2 joueurs Vétérans et compte pour le classement du Challenge Vétérans. Il n'y a pas de restriction de club mais les équipes ne peuvent pas dépasser 30 points, les éventuels « isolés » seront regroupés.

NC=1 - E6=2 - E4=3 - E2=4 - E0=5 - D6=6 - D4=7 - D2=8 - D0=9 - C6=10 - C4=11 - C2=12 - C0=13
B6=14 - B4=15 - B2=16 - B0=17

- Des groupes seront formés en fonction du classement cumulé des joueurs. S'il y a plusieurs équipes du même cumul de classement qui se trouvent « au milieu » lors du partage en deux, les équipes dont le 1er joueur est le mieux classé vont dans le premier groupe, en cas d'égalité de classement on tire au sort qui mettre dans le premier chapeau.
- Dans chaque groupe les paires sont réparties en poules de plus ou moins 5 équipes. Les premiers joueurs (les mieux classés) se rencontrent et un classement est établi selon le règlement des critéria. Il en va de même pour les seconds joueurs.
En cas d'égalité de classement le choix 1° - 2° joueur est libre et doit être communiqué lors de l'inscription.
- Un classement des équipes dans la poule est établi par addition de la place des deux joueurs. En cas d'égalité un double sera joué pour départager les équipes.
- S'il y a plusieurs poules par groupe les équipes classées premières jouent entre elles pour la première place selon la même formule que ci-dessus. Les autres jouent contre les équipes qui ont terminé à la même place sous forme de doubles.
- Les rencontres se disputent en 3 sets gagnants de 11 points, avec le handicap vétérans (le handicap s'inscrivant en début de set).
- Tout au long de la compétition, les décisions du juge-arbitre seront sans appel sur d'éventuels points non repris au présent règlement.
- Les inscriptions seront reçues pour le 10 février au plus tard chez Dominique Croes 04/246.31.24 - 0477/386.917 - dominique.croes@teledisnet.be
- Le droit d'inscription est fixé à 5 € par participant.

